



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | Зєєєєє | ΘΗΣΧΞΩ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Cérémonie de signature des cahiers des charges des nouveaux services audiovisuels de Hit Radio

[A](#) [1] [A](#) [1]

Cérémonie de signature des cahiers des charges des nouveaux services audiovisuels de Hit Radio

26 juil 2018







La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a organisé, le 26 juillet 2018 au siège de l'institution, la cérémonie de signature des cahiers des charges des deux services télévisuels

satellitaires, «Télé Jeunesse» et «Télé Découverte», et du service radiophonique à couverture multirégionale «Shem's», tous trois de la «Société Hit Radio». Les documents ont été conjointement signés par Mme Amina Lemrini Elouahabi, Présidente de la HACA et M. Younès Ben Boumehdi, Président Directeur Général de ladite société.

Ont pris part à cette cérémonie, Mmes Rabha Zeidguy, Khadija El Gour, et MM. Faouzi Skali, Mohamed Gallaoui, Bouchaïb Ouabbi et Talaa Assoud Alatlasi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), ainsi que le Directeur Général Adjoint, M. Abdeljalil El Hammoumi, les Directeurs MM. Anas Ghénimi et Nadir Tahir, Mmes Lamia Salhi et Latifa Tayeh, ainsi que les membres du Groupe de Travail «Élargissement de l'offre», dont notamment MM. Ahmed El Attari et Abdessalam Moutaouakkil. Étaient également présents MM. Abdennaceur Bnouhachem, chargé de mission auprès de la Présidence, Imad Meniari, Secrétaire du CSCA et Mme Lamia Bahreddine de Hit Radio.

Dans son allocution d'ouverture, Mme la Présidente s'est félicitée de cette nouvelle étape importante dans l'enrichissement du paysage audiovisuel national, à travers, le lancement de trois nouveaux services audiovisuels. Premiers à voir le jour suite aux nouvelles dispositions juridiques régissant le secteur, ces nouveaux services constituent le résultat d'un processus fructueux, allant de l'étude du dossier technique par les services de la Direction générale, à l'étude et à l'évaluation des projets par le Conseil Supérieur, pour aboutir à l'octroi des licences par ce dernier, après audition et interaction avec le porteur de projet.

La Présidente a également mis en exergue la pertinence des trois projets ainsi que les attentes qu'ils vont susciter auprès du public : «Télé Jeunesse» dédiée à «la génération Z», née connectée et «Télé Découverte» qui articule nature et culture et qui seront diffusées sur satellite, et Radio Shem's à vocation musicale couvrant les provinces du Sud sur la bande hertzienne (FM).

Elle a enfin souligné l'esprit citoyen présent en filigrane dans les projets, et défendu par l'Opérateur lors de ses présentations devant le CSCA, inscrivant ainsi les trois projets dans une logique de service public.

Pour sa part, M. Al Alatlasi, président du groupe de travail «élargissement de l'offre audiovisuelle» a indiqué que ces projets constituent, tant au niveau quantitatif que qualitatif, une fenêtre supplémentaire pour la consécration et la promotion de la liberté d'expression, de la culture et du savoir, tout en favorisant la participation active des citoyens.

Mme El Gour, quant à elle, a noté que ces projets sont les premiers à s'inscrire dans le nouvel élan des cahiers des charges qui renforcent les dispositions prônant modernité, démocratie et ouverture, tout en considérant que ces projets sont un moyen efficace pour renforcer le lien des jeunes, notamment, avec le produit audiovisuel national.

De son côté, Mme Zeidguy qui s'est dite ravie de la concrétisation d'un long processus d'étude et d'évaluation de ces projets, a particulièrement mis l'accent sur le défi majeur que l'opérateur est amené à réussir : garantir la qualité des services. Et d'ajouter qu'il est primordial pour l'opérateur d'investir son savoir-faire pour exploiter à bon escient ce nouveau dispositif.

Par ailleurs, M. Gallaoui s'est réjoui de ces projets prometteurs, tout en insistant sur l'importance cardinale de leur pérennisation. Il a, à son tour, félicité l'opérateur non seulement pour sa capacité de mobilisation pour atteindre le résultat escompté, mais également pour avoir fait preuve d'un grand esprit d'initiative.

De son côté, M. Skalli a qualifié le porteur de projets d'exemple de «promoteur culturel», tout en

saluant la persévérance dont il a fait preuve, d'une part, et le travail entrepris par le Régulateur dans le cadre du processus d'étude et de validation de ces projets, d'autre part. Ces deux acteurs étant liés par un défi commun pour la réussite de l'élargissement de l'offre audiovisuelle.

Dans son allocution, M. Ouabbi a précisé que la signature de ces cahiers des charges s'aligne avec les dispositions de la Constitution et celles de la loi 11-15 portant réorganisation de la HACA, Il a également insisté sur la pertinence de ces projets dans leur approche globale tant en termes de contenu que de forme, ce qui contribue inéluctablement à l'élargissement de l'offre audiovisuelle nationale.

Prenant la parole, M. Ben Boumehdi a exprimé sa joie de pouvoir mettre en marche ces projets forts ambitieux dans un paysage audiovisuel concurrentiel où le secteur public est dynamique, et la créativité des jeunes prolifique. Il a également souligné que la « Société Hit Radio » s'engage à déployer tous ses efforts pour mener à bien ces projets et les améliorer, conformément aux nouveaux cahiers des charges et aux lois en vigueur. Pour l'opérateur, il s'agit d'un long process pour apporter la diversité et l'ouverture à la sphère audiovisuelle. Et de préciser qu'il s'y engage avec conscience et responsabilité.

La réunion s'est conclue par la signature des cahiers des charges, dans une atmosphère d'encouragement et de félicitations.

Ci-dessous pour [consultation](#) [2] et [téléchargement](#) [3], le communiqué relatif à l'attribution de licences à « la Société Hit Radio » pour l'établissement et l'exploitation de deux télévisions satellitaires et d'une radio hertzienne multirégionale.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://www.haca.ma/fr/node/4860/> [3] <https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/VF%20Communiqu%C3%A9%20%20jeudi%2026-7-18.pdf>